

BULLETIN **IRRIGATION**

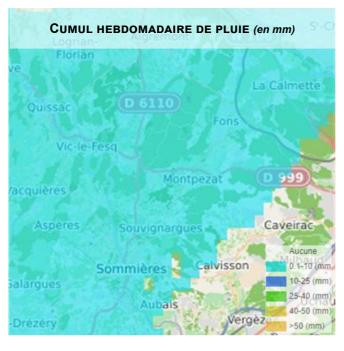
Bulletin n°13 | Rédigé le 30 juin

Orages, ô espoir!

MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

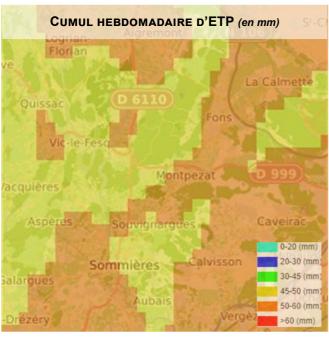
Du 23/06/25 au 29/06/25





La semaine écoulée a été marquée par un temps très ensoleillé, accompagné de températures caniculaires dépassant largement les normales de saison. Le vent a fréquemment alterné entre les directions Nord et Sud, avec une tendance Sud plus marquée.

Les cumuls de pluies enregistrés sur la zone sont quasi-nuls à Villevieille ainsi qu'à Cardet. On relève respectivement 1 mm et 0,4 mm.



A Villevieille, la demande climatique a été largement supérieure à la moyenne : on enregistre 53,7 mm contre 46,5 mm moyenne, soit +16%.

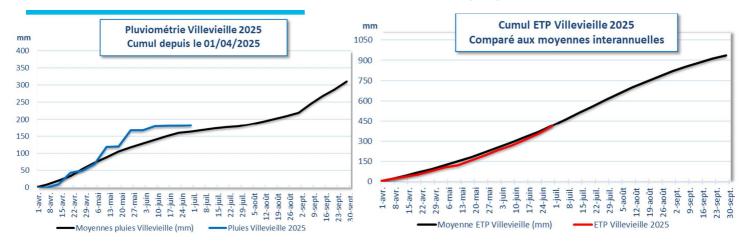
EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes. Cette valeur sert de référence pour calculer les besoins de toutes les cultures.





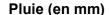
COMPARAISON DES CUMULS DE PLUIE ET D'ETP DEPUIS LE 01/04/2025 À LA MOYENNE

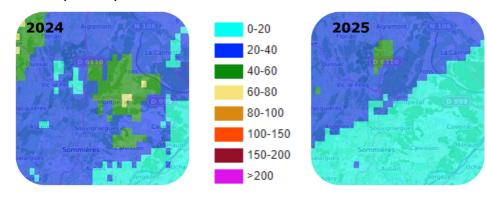


A Villevieille, sans véritables pluies, l'excédent continue à se résorber et se rapproche de la moyenne. On enregistre actuellement un excédent de 11% par rapport à la moyenne, soit 181 mm pour 163 mm en moyenne.

Avec une nouvelle semaine de fortes ETP, le cumul d'ETP flirte avec la moyenne. Il est dorénavant de -1% avec 412 mm pour 417 mm habituellement.

CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/06 AU 29/06/25

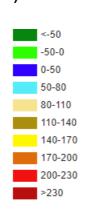




Sans nouvelles précipitations, la répartition des pluies en 2025 n'évolue pas. On conserve une moitié Nord-Ouest plus humide et une moitié Sud-Est plus sèche. En 2024, seule une zone centrale de la carte avait enregistré des cumuls plus importants que le reste de la carte.

Indice de sécheresse (ETP - P)







En 2025, on retrouve des indices de sécheresse plus élevés sur l'ensemble de la zone. En 2024, en lien avec les précipitations, le centre de la zone affiche des indices de sécheresse plus bas.

MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 30/06/25 au 06/07/25





Données issues de la technologie Météo Vision développée par Weenat

Pour la semaine à venir, Météo France prévoit le maintien des températures caniculaires jusqu'en fin de semaine. Le ciel sera très ensoleillé tout au long de la semaine, mais le risque d'orages en début de soirée devrait progressivement augmenter au fil de la semaine. Au cours de la première partie de la semaine, le vent sera principalement orienté au Sud avec une intensité faible, mais de fortes rafales seront possibles sous les orages à venir. À la veille du weekend, le vent tournera au Mistral avec une intensité faible.





BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

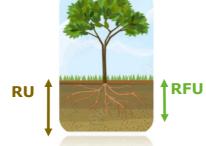
- L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ♦ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve est encore pourvue en eau, ou qu'il pleut, cela doit donc être déduit du besoin afin de calculer la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU.

Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau.

Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction des sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.

Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ♦ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

MARAICHAGE

30/06/25 au 06/07/25	RFU* (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
ETP			47,0	6,7
Asperge	50	0,9	42,3	6,0
Carotte	40	0,5	23,5	3,4
Courgette	50	0,8	37,6	5,4
Fraise	20	0,6	28,2	4,0
Melon précoce	50	0,5	23,5	3,4
Melon de saison	50	0,5	23,5	3,4
Melon arrière saison	50	0,8	37,6	5,4
Pomme de terre Primeur	50	0,0	0,0	0,0
Pomme de terre Conserve	50	1,0	47,0	6,7
Tomate	60	1,0	47,0	6,7
Salade	20	1,0	47,0	6,7

Pour la semaine à venir, les besoins des cultures sont indiqués dans les tableaux ci-contre.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

30/06/25 au 06/07/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
ETP			47,0	6,7
Abricotier de saison	40	0,6	28,2	4,0
Abricotier tardif	40	0,6	28,2	4,0
Cerisier	40	0,4	18,8	2,7
Pêcher avant récolte	40	1,0	47,0	6,7
Pêcher après récolte	40	0,0	0,0	0,0
Pommier/Poirier avant récolte	80	1,00	47,0	6,7
Pommier/Poirier après récolte	80	0,0	0,0	0,0







La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- ♦ Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- ◆ La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- ◆ Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations. Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE



L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- - ◆ La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte	
Moins d'1/2 H	30 %	
1H	50 %	
2H	100 %	

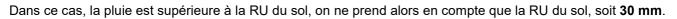


ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entrainé en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.



Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE PÊCHER AVANT RÉCOLTE

Pour une pluie de 30 mm tombée en 3 heures :

Pluie efficace prise en compte : environ 30 mm

Pour un sol dont la RU est de 45 mm, on prend en compte 30 mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 6,7 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = 30/6,7 soit environ 4 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 4 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brl.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSI

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site https://vigieau.gouv.fr/



